

Ténarèze Conseil Communautaire

Les élus refusent le schéma départemental pour le Pays d'Armagnac



Ténarèze Conseil Communautaire

Le conseil communautaire était invité à donner son avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale qui doit entériner les nouveaux regroupements de communauté de communes proposées par le préfet. Plusieurs conseils municipaux, dont celui de Condom dans sa dernière séance, ont refusé ce schéma en particulier en ce qui concerne la fusion des trois communautés Artagnan en Fezensac, Bas Armagnac et Grand Armagnac dans laquelle était oublié la Ténarèze, « marginalisant le rôle et la place de la CCT. Ce projet de fusion portera la nouvelle entité à 76 communes et 28662 habitants, alors que la CCT sera composée de 27 communes et 15228 habitants, va déséquilibrer les rapports de ces deux entités au sein du pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) » expliquait le président. Un avis qui n'est que de principe puisque la décision des fusions est du ressort de la Commission Départementale de Coopération intercommunale (CDCI) qui donnera sa décision en janvier 2016. Par leur vote les élus de la Ténarèze espèrent que la CDCI les suivra dans leur analyse de la situation et donnera du temps (jusqu'au 1er janvier 2020) pour mettre en place un nouveau schéma directeur et permettre une harmonisation de la fiscalité et des prises de compétences.

Ouvertures dominicales des Commerces

Le conseil a adopté le principe d'ouverture dominicale des commerces de détail dans le cadre des dimanches du maire. Les 13, 20 et 27 décembre 2015 et pour l'année 2016 : 10 janvier, 26 juin, 17, 24 et 31 juillet, 7, 14, 21 et 28 août, 14 septembre et 11 et 18 décembre .

Un nouveau hangar pour les planeurs.

L'aérodrome de Herret attire toujours les amateurs de l'aviation de plaisance, mais aussi de nombreux locaux dont des jeunes qui s'initie au vol à voile. Afin de pouvoir loger l'ensemble de la flotte la CCT ayant pour compétence la gestion et l'aménagement des infrastructures de l'aérodrome a décidé de concrétiser le projet de création d'un hangar et du bâtiment à vocation technique et pédagogique pour un montant estimé à 578 684,2 euros dont 163 205,23 euros à la charge de la CCT soit 28,20 % du coût.

Subvention au comité départemental de cyclisme de L et G

Le Tour du Lot et Garonne 2016 fera une intrusion en Ténarèze pour ses 21e éditions. LA Cct a décidé d'accéder à la demande des organisateurs et leur a attribué une subvention de 2500 euros. Une aide qui était votée à la majorité, six membres s'étant abstenus. Le conseiller de Valence Paul Capéran s'étonnant que la CCT n'aide pas le sport en milieu rural en Ténarèze er vote une subvention pour apporter une aide à une discipline sportive dans le département voisin. Pour le président de la CCT Gérrad Dubrac « C'est une opération promotionnelle, par une subvention d'équilibre » argumentant que la Ténarèze en aurait des retombées économiques.

L'accessibilité

De nombreuses demandes de modification de l'agenda d'accessibilité programmé qui arrivait à échéance le 1er janvier 2015 ont été déposé par les communes afin de finaliser les diagnostics et de programmer les travaux qui seront réalisés en 2016 pour certains établissements jugés prioritaires ou s'étaleront jusqu'en 2020 pour d'autres. C'est le cas du « lieu de vie qu'est l'aire d'accueil des gens du voyage », puis les lieux ouverts au public toute l'année comme les Offices de tourisme de Condom, Montréal. En 2017 ce sera le tour de l'OT de Larressingle et du centre aqualudique dont les travaux s'étaleront sur trois années. En 2019 et 2020 mise en conformité du club-house de l'aérodrome de Herret. Le tout pour un montant de travaux estimés à 37 282 euros.